

Permettez-moi d'abord de remercier votre vice-président, M. Denis Shiflett, ainsi que vous tous, membres du Club des gens d'affaires canadiens, qui m'avez invité ici aujourd'hui, alors que se termine pour moi un séjour particulièrement intéressant et fructueux en Corée.

On m'a dit qu'aucun ministre canadien du Commerce ne s'était rendu en Corée depuis au moins deux ans, ni l'inverse. Voilà qui explique pourquoi notre ordre du jour était si chargé.

Premièrement, j'ai d'abord voulu, avec le ministre coréen du Commerce, M. Kim Chulsu, faire renaître notre mécanisme de consultations commerciales annuelles; deuxièmement, j'ai mis en lumière plusieurs problèmes d'accès au marché, qui remontent assez loin, notamment dans le secteur de l'agriculture; troisièmement, j'ai rencontré des dirigeants d'entreprises coréennes, afin de promouvoir la multiplication de nos échanges; quatrièmement, je me suis rendu à Wolsung, où se trouve un réacteur CANDU — c'est le plus grand projet au monde basé sur une technologie canadienne; enfin, je me suis efforcé d'appuyer les gens d'affaires venus ici avec moi dans le but d'insuffler une nouvelle vie à notre Conseil commercial bilatéral.

Le principal objectif de ma visite était cependant de promouvoir le principe de l'implantation d'un «partenariat privilégié» avec la Corée, principe sur lequel le président Kim Young Sam et le premier ministre Jean Chrétien s'étaient entendus à Seattle, en novembre dernier, et dont nous avons encore discuté lors du séjour du ministre des Affaires étrangères, M. Han Sun-Joo, à Ottawa, en février.

Vendredi dernier, j'en suis venu à une entente avec le ministre Kim sur la création d'un groupe de travail chargé d'étudier les différents moyens de concrétiser ce partenariat privilégié. Le groupe doit faire état de ses travaux en juillet prochain et soumettre un rapport définitif aux ministres en novembre, à la rencontre de l'APEC [Organisation de coopération Asie-Pacifique] qui se tiendra en Indonésie.

Le mandat du groupe de travail est à la fois simple et ambitieux, puisque celui-ci a pour tâche d'étudier les moyens bilatéraux et multilatéraux susceptibles de favoriser l'établissement de liens économiques et commerciaux plus dynamiques. Vous me direz : «En quoi avons-nous besoin d'une relation privilégiée avec la Corée?» C'est une question que l'on se pose parfois au Canada, comme en Corée d'ailleurs.

À mon avis, les bonnes raisons ne manquent pas. La logique nous dit qu'il est dans l'intérêt stratégique du Canada d'investir beaucoup dans ce genre de relation. Examinons la question de plus près.

Premièrement, le potentiel de la Corée est énorme. Le pays peut compter sur une population dynamique et déterminée. Ses